



L'INFO DES PROMOS



27ème PROMO

RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE

Le SCSI organise une réunion d'information syndicale à l'ENSP Cannes-Écluse afin de faire le point sur les grands enjeux pour le corps de commandement dans les années à venir et les postes susceptibles d'être ouverts en sortie d'école.

Celle-ci aura lieu :

LUNDI 28 NOVEMBRE À 17H30

EN SALLE ROCHET

**animée par Alain Morel,
secrétaire général adjoint.**



En plus de vos délégués habituels à l'école, vous pourrez y échanger avec Alain Morel qui coordonne au sein du syndicat la gestion du corps et la défense des dossiers de nos adhérents (avancements, mutations, etc...).

Cette réunion est ouverte aux chargés de formation et aux officiers stagiaires.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Du 1er au 8 décembre 2022, les policiers élisent comme tous les agents publics leurs représentants syndicaux dans les instances de concertation avec l'administration pour les 4 ans qui viennent. Les élèves et stagiaires issus du concours externe ne sont pas électeurs.

En revanche, tous ceux qui étaient précédemment titulaires au sein du CEA (internes, VAPistes, recrutement au choix) pourront exprimer leur vote. La CAPN concernée sera toutefois encore celle du CEA, il ne vous sera donc pas possible de voter SCSI à la CAP. Mais notre organisation est représentée sur toutes les listes de la CFDT, premier syndicat de France, pour les différents Comités sociaux d'administration (CSA). Les CSA traitent des questions d'organisation des services et déterminent la représentativité au niveau du ministère de l'Intérieur. Pour faire entendre les intérêts des cadres et donner aux officiers une voix forte dans les débats à venir, soyons donc nombreux dans ces scrutins à voter pour les listes CFDT !



**27ème
PROMO**

**28ème
PROMO**

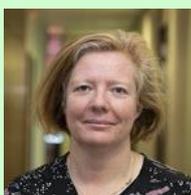
SECRÉTAIRES ZONAUX DU SCSI

Le SCSI dispose dans chaque zone de défense et de sécurité d'un bureau zonal élu qui anime le réseau des délégués de notre organisation dans les départements. Nos secrétaires et délégués zonaux sont donc à votre disposition, en complément de vos interlocuteurs habituels à l'ENSP, si vous avez une question durant un stage ou pour vous renseigner sur un poste pouvant être ouvert en sortie d'école. Ils seront présents à cette fin à l'ENSP avant le choix des postes afin de vous accompagner au mieux. N'hésitez pas à les joindre !

Zone Île-de-France



Frédéric Granger
Secrétaire zonal
Postes CRS
06 79 83 89 53
fgranger@scsi-pn.fr



Claire Patron
Déléguée zonale
Postes DSPAP
06 48 92 08 14
cpatron@scsi-pn.fr



Sébastien Vanessche
Délégué zonal
Postes DSPAP et DOPC
06 88 16 86 13
svanessche@scsi-pn.fr



Sébastien Goujon
Délégué zonal
Postes DCSP, DCPAF
06 80 08 32 78
sgoujon@scsi-pn.fr



Fabrice Jacquet
Délégué zonal
Postes DRPP et DRPJ
06 77 60 10 66
fjacquet@scsi-pn.fr



Estelle Waechter
Déléguée zonale
Postes DGSI et DCPJ
06 98 68 52 81
ewaechter@scsi-pn.fr

Zone Nord



Juliette Chenau
Secrétaire zonale
06 18 90 27 65
nord@scsi-pn.fr

Zone Est



Peggy Roths-Entz
Secrétaire zonale
06 64 14 47 69
est@scsi-pn.fr

Zone Sud



Olivier Oudin
Secrétaire zonal
06 03 07 41 04
sud@scsi-pn.fr

Zone Ouest



Romain Lecalier
Secrétaire zonal
06 33 99 32 98
ouest@scsi-pn.fr

Zone Sud-Est



Jean-Marc André
Secrétaire zonal
07 86 06 40 14
sud-est@scsi-pn.fr

Zone Sud-Ouest



Frédéric Ribeiro
Secrétaire zonal adjoint
07 70 19 81 76
sud-ouest@scsi-pn.fr

ENSP

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le prochain CA de l'ENSP se réunira à Cannes-Écluse le mardi 29 novembre. Le SCSI y participera et sera attentif à l'ensemble des sujets qui touchent les officiers. L'ordre du jour comprend notamment des délibérations à caractère budgétaire, ainsi que la suspension « jusqu'à nouvel ordre » des frais de scolarité pour les élèves officiers au vu de l'état des bâtiments d'hébergement. Notre syndicat s'était opposé au principe même de ces frais et actera donc positivement ce choix. Nous serons aussi vigilants quant aux travaux prévus sur le site et réaffirmerons la nécessité que la prévision de « sécurisation du local armurerie et achat de casiers pour les armes des élèves » permette à l'ensemble des officiers en formation initiale qui le souhaitent de bénéficier à l'avenir du dispositif *Voyager et protéger* pendant la scolarité d'une manière générale et non uniquement pendant les périodes de stage.

Votre référent SCSI pour l'ENSP :

Sébastien VANESSCHE

06 88 16 86 13 — svanessche@scsi-pn.fr

